

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018

18 heures

Étaient présents : Mr X.MADELAINE le Maire, Mr P. BOSSEBOEUF, Mme H.BANDZWOLEK, Mr JC.BUTEAU, Mme I.LIEGARD, Mr S.DESNOS, Mme B.FABRE, Mr L.PARDOEN, Mr B. LEDRU, Mme M.C.GEERTS et Mme B.NUYTEN formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mr F.LAMOTTE, Mr M.TANTALIN, Mme C.LECHARPENTIER et Mme K.LE PETIT

Pouvoirs : Mr F.LAMOTTE donne pouvoir à Mr X.MADELAINE et Mme K. LE PETIT donne pouvoir à Mme I. LIEGARD.

Mme I. LIEGARD est élue secrétaire.

Monsieur le Maire propose :

- De retirer le point suivant : autorisation de signer un bail avec un nouveau praticien au sein de la maison médicale

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette modification de l'ordre du jour.

Adoption du compte-rendu du dernier Conseil Municipal du 19 mars 2018

Monsieur le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler vis-à-vis du compte-rendu de ce Conseil Municipal.

Sans remarques, il est procédé à l'adoption du dit compte-rendu.

Monsieur Laurent PARDOEN ne participe pas au vote.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
12	12	0	0

Synthèse des comptes de l'année 2017

Madame CALVEZ, trésorier (Trésor Public de Mondeville) présente la synthèse des comptes de l'année 2017 ainsi qu'une analyse financière et fiscale.

Budget Commune : Approbation du compte administratif de l'année 2017

Suite à un cas de force majeure, Monsieur Jean-Claude BUTEAU doyen de l'assemblée, donne la parole à Mme Bernadette FABRE doyenne suivante de l'assemblée.

Madame Bernadette FABRE présente le compte administratif 2017 du Budget Commune.

Les résultats sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	905 301.76 €
Recettes de fonctionnement	1 020 912.36 €
Résultat de l'année 2017	115 610.60 €
Excédent 2016 reporté	253 055.93 €
Excédent de fonctionnement global	368 666.53 €

Dépenses d'investissement	447 009.82 €
Recettes d'investissement	300 026.10 €
Résultat de l'année 2017	- 146 983.72 €
Excédent 2016 reporté	100 459.62 €
Résultat d'investissement global	- 46 524.10 €
Restes à réaliser dépenses	334 679.69 €
Restes à réaliser recettes	400 395.64 €
Capacité de financement	19 191.85 €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget Commune.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
11	11	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget Commune : Approbation du compte de gestion de l'année 2017

Le compte de gestion 2017 du budget commune, présenté par le trésorier, étant en conformité avec le compte administratif 2017, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le compte de gestion et donnent quitus au Trésorier.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
13	13	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget Commune : Affectation du résultat de l'année 2017

Le résultat global de fonctionnement est de 368 666,53 €.

Puisqu'il n'existe pas de déficit d'investissement en 2017 à combler, il n'est pas nécessaire d'affecter une somme au compte 1068.

La somme de 368 666.53 € sera affectée au 002 excédent reporté de fonctionnement.

Le solde d'exécution d'investissement reporté est de - 46 524,10 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette affectation des résultats du budget Commune.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
13	13	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget Commune : Adoption du budget primitif 2018

Monsieur le Maire donne lecture et commente le budget primitif budget commune 2018 en section de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2018 de la commune qui se résume comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 362 476,93 €	1 362 476,93 €
Section d'investissement	733 573,90 €	733 573,90 €

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
13	13	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget Annexe services de santé : approbation du compte administratif de l'année 2017

Suite à un cas de force majeure, Monsieur Jean-Claude BUTEAU doyen de l'assemblée, donne la parole à Mme Bernadette FABRE doyenne suivante de l'assemblée.

Madame Bernadette FABRE présente le compte administratif 2017 du Budget annexe services de santé.

Les résultats sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement	20 342,10 €
Recettes de fonctionnement	60 871,45 €
Résultat de l'année 2017	40 529,35 €
Excédent 2016 reporté	0 €
Excédent de fonctionnement global	40 529,35 €

Dépenses d'investissement	21 366,75 €
Recettes d'investissement	12 745,18 €
Résultat de l'année 2017	- 8 621,57 €
Déficit 2016 reporté	- 90 492,22 €
Résultat d'investissement global	- 99 113,79 €
Besoin de financement	99 113,79 €

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget annexe service de santé.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
11	11	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget annexe services de santé : Approbation du compte de gestion de l'année 2017

Le compte de gestion 2017 du budget annexe services de santé, présenté par le trésorier, étant en conformité avec le compte administratif 2017, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le compte de gestion et donnent quitus au Trésorier.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
13	13	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget annexe services de santé : Affectation du résultat de l'année 2017

Le résultat global de fonctionnement est de + 40 529,35 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter cet excédent de fonctionnement au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé.

Le résultat global d'investissement est de - 99 113,79 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reprendre le déficit d'investissement au compte 001 : Solde d'exécution d'investissement reporté pour 99 113,79 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette affectation des résultats du budget annexe services de santé.

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
13	13	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

Budget Annexe services de santé : Adoption du budget primitif 2018

Monsieur le Maire donne lecture et commente le budget primitif annexe services de santé 2018 en section de fonctionnement et d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget primitif annexe services de santé 2018 qui se résume comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	106 232.95 €	106 232.95 €
Section d'investissement	120 965.35 €	120 965.35 €

VOTANTS	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »
13	13	0	0

Acte rendu exécutoire par dépôt en Préfecture le 30 mars 2018 et publication le 30 mars 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.